

**Nom : GARNIER**

**Prénom : Philippe**

**Tél : 01 78 50 63 04 et 06 14 20 85 71**

**Mail : bussy.garnier@orange.fr**

**Adresse postale : 5 rue d'Ariane 77700 CHESSY**

**Adresse site Internet :**

**Profession actuelle :**

Médiateur

Membre de l'AME, de l'ANM, de l'IEAM, et d'AMIDIF

**Diplômes :**

- DEUG de Droit (Paris II) – 1975
- Diplôme de médiateur délivré par l'IFOMENE (150 h de formation à la médiation) – 2013

**Formations suivies en matière de médiation au cours des 3 dernières années:**

- Formation à la médiation IEAM (4 jours) – novembre et décembre 2014
- Formations ANM, CNV, CMFM, Barreau de PARIS, au moins 50 h par an depuis 2013
- Analyse de la pratique ANM, Formation de 5 demi-journées par an à partir du début 2015

**Formations suivies en matière de droit de la consommation :**

- Formation organisée sous l'égide de la PMF en droit de la consommation et des contrats (2 jours) – décembre 2015 et janvier 2016.
- Formation par le même professeur de faculté organisée par l'IEAM en juin 2017 (1/2 journée)
- Formation interne à l'ANM sur la consommation en mars 2017 (1journée)

**Parcours professionnel :**

- Mandataire Judiciaire depuis le 13 janvier 1978 jusqu'au 25 juin 2014, soit plus de 36 ans d'activité libérale.
- Actuellement, Médiations conventionnelles et judiciaires, permanences de médiation au sein des juridictions d'Ile de France
- Activité exercée dans le cadre d'une S.A.S.U. dont je suis le seul actionnaire.
- Représentant suppléant de l'ANM à la PMF regroupant 7 importantes associations de médiation (d'avril 2014 à avril 2017).
- Secrétaire Général de l'A.N.M. d'avril 2014 à avril 2017.

**Types de litiges relevant de sa compétence :**

Litiges civils et commerciaux, en particulier copropriété, voisinage, succession, baux civils et commerciaux, entreprises en difficulté.

**Langues utilisées pour la médiation :**

Français

**Appartenance à un réseau de médiateurs de litiges transfrontaliers :**

Non

**Date de Début de l'activité de médiation :**

Août 2014

Je m'engage à suivre des formations continues, notamment sur la médiation à la consommation.

Fait à CHESSY,  
Le 20 juin 2017

**Signature du Médiateur :**



## CURRICULUM VITAE et MOTIVATIONS

Philippe GARNIER  
5 rue d'Ariane  
77700 CHESSY  
FRANCE



Né le 12 mars 1948 à PARIS 14. Marié en 1969, divorcé et remarié en 1986. Trois enfants. Un petit enfant.

Service militaire dans la Marine, embarqué sur le PII Jeanne d'Arc (aujourd'hui désarmé).

Faculté de Droit PARIS II (ASSAS), DEUG de 1975. Stage professionnel obligatoire sanctionné par un examen professionnel obtenu fin 1975.

Inscrit le 13/01/1978 sur la liste des syndics de faillite (aujourd'hui dénommés Mandataires Judiciaires). A successivement exercé à MONTARGIS (45), CUSSET (03) et surtout à MEAUX (77). Retraite entérinée par la Chancellerie le 25 juin 2014 après plus de 36 ans d'activité.

Diplôme de Médiateur, promotion 2013, mais délivré par l'IFOMENE seulement le 05 avril 2014. Depuis maintenant deux ans un minimum de 50 h par an de formations, analyse de pratique, conférences, colloques, etc.

Autres fonctions occupées :

Maire adjoint à BUSSY SAINT GEORGES (ville nouvelle) de 1994 à 1998.

Président de plusieurs clubs services et de syndicat professionnel à MONTARGIS et à MEAUX.

Secrétaire Général de l'Association Nationale des Médiateurs, « A.N.M. » d'avril 2014 à avril 2017.

-----  
Sur le plan de la consommation :

- A titre personnel je m'étais un peu penché sur ces questions en étant adhérent de l'AFUTT, du temps héroïque où l'utilisateur des services téléphoniques devait apporter la preuve de ses contestations auprès de l'unique opérateur, ce qui revenait en pratique à une présomption de culpabilité du consommateur qui m'avait beaucoup choquée à l'époque.
- Bien que praticien du droit, je n'avais jamais encore étudié spécifiquement le droit de la consommation qui était balbutiant au moment de ma formation juridique originelle, mais j'ai maintenant suivi les deux premiers jours de formation organisés par la PMF avec un professeur de droit de la consommation, puis j'ai réitéré avec la même formation de deux jours organisée par l'IEAM, outre celle d'une journée par l'ANM, et enfin la matinée que l'IEAM vient d'y consacrer toujours avec le même professeur de droit de la consommation.
- Par contre ma position de professionnel des entreprises en difficulté m'a amené à être souvent en contact avec les problèmes humains liés à la consommation (et à l'environnement) souvent très conflictuels, également souvent collectifs, en plus dans un contexte qui est particulièrement complexe où des solutions satisfaisantes ne sont même pas toujours possibles, indépendamment de la bonne volonté des uns ou des autres.

De tout ceci est né mon souhait de m'investir également dans cette branche de la Médiation.

Fait à Chessy le 20/06/2017